

VOICE OF THE FAMILY

Conférence virtuelle

Septembre 2020

Les droits des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants et l'obligation des parents de s'opposer à un programme scolaire qui contredit la loi morale

Ce m'est un grand plaisir que d'aider *Voice of the Family* dans sa noble tâche de promotion de la saine doctrine et de la discipline de l'Église à propos du mariage et de son fruit incomparable : la famille. Je suis particulièrement heureux d'aborder la question cruciale de l'éducation, mission essentielle de la famille, et en même temps expression fondamentale de notre culture.

Toute personne qui réfléchit ne peut que constater combien l'éducation fait aujourd'hui l'objet d'attaques féroces. Tant dans le domaine de l'éducation que dans celui du droit, en tant qu'expressions fondamentales de notre culture, nous assistons à l'abandon de la compréhension de la nature humaine et de la conscience par laquelle Dieu nous appelle à respecter la vérité de la nature, et à vivre en accord avec cette vérité dans un amour pur et désintéressé.

Saint Paul, dans sa Lettre aux Ephésiens, se référant à l'aliénation de l'homme par rapport à Dieu et, par conséquent, par rapport au monde, déclare :

Mais maintenant, dans le Christ Jésus, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang du Christ. Car c'est lui qui est notre paix, qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; il a renversé le mur de séparation, l'inimitié, dans sa chair ; il a aboli la loi des ordonnances avec ses prescriptions, afin de former en lui-même, de ces deux peuples, un seul homme nouveau, en faisant la paix, et de les réconcilier tous deux dans un seul corps, avec Dieu, par la croix, en détruisant en lui-même leur inimitié. Et il est venu annoncer la paix, à vous qui étiez loin, et à ceux qui étaient près ; car c'est par lui que nous avons accès les uns et les autres dans un même Esprit auprès du Père. Vous n'êtes donc plus des étrangers et des gens du dehors ; mais vous êtes concitoyens des saints, et membres de la famille de Dieu, puisque vous avez été édifiés sur le fondement des Apôtres et des prophètes, le Christ Jésus étant lui-même la pierre angulaire. En lui, tout l'édifice, bien coordonné, grandit pour être un temple saint dans le Seigneur. En lui, vous aussi, vous entrez dans sa structure, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit-Saint. »¹

C'est le Christ seul qui ouvre la compréhension et qui anime le cœur afin que celui-ci embrasse la vérité, et pour qu'il la vive dans l'amour. C'est pourquoi les éducateurs, en coopération avec les parents, conduisent les enfants à connaître le Christ et à le suivre en toutes choses, et ils les guident ainsi vers la paix que désire tout cœur humain. L'éducation, tant à la maison qu'à l'école, ouvre les yeux de l'enfant à la contemplation du mystère de l'amour de Dieu pour nous en l'envoi de son Fils unique dans notre chair humaine et en l'envoi de son Saint Esprit dans nos âmes, grand fruit de l'Incarnation rédemptrice.

¹ Ep 2, 13-22.

Les parents qui, jadis, comptaient sur les écoles pour les aider à élever leurs enfants afin que ceux-ci devinssent de véritables citoyens du ciel et de la terre, de bons membres de l'Église et de bons membres de la société civile, constatent que certaines écoles sont des lieux d'endoctrinement au service du matérialisme athée, et du relativisme qui lui est associé. Ces écoles, en effet, tentent de détruire l'éducation reçue à la maison à propos des vérités les plus fondamentales : la vérité concernant la dignité inviolable de la vie humaine innocente, la vérité sur la sexualité humaine et le mariage, et le caractère irremplaçable de la relation de l'homme avec Dieu, ou de la sainte religion. De plus, lorsque les parents tentent à juste titre de protéger leurs enfants d'une telle idéologie nihiliste, ces écoles tentent de leur imposer l'endoctrinement de manière totalitaire.

Malheureusement, certaines écoles catholiques, pour diverses raisons, reproduisent la situation des écoles non-catholiques en servant l'idéologie anti-vie, anti-famille et anti-religion qui caractérise l'éducation de manière générale. Cette dernière situation est particulièrement pernicieuse, car les parents envoient leurs enfants dans une école catholique, ayant confiance en son caractère véritablement catholique, alors qu'en fait, il n'en est rien. Le fonctionnement de telles écoles sous le vocable catholique est une profonde injustice pour les familles.

À la racine de la situation culturelle déplorable dans laquelle nous nous trouvons, il y a la perte du sens de la nature et de la conscience. Le pape Benoît XVI a abordé cette perte au regard des fondements du droit, dans son discours au Parlement allemand, le *Bundestag*, lors de sa visite pastorale en Allemagne en septembre 2011. S'appuyant sur l'histoire du jeune roi Salomon lors de son accession au trône, il a rappelé aux dirigeants politiques l'enseignement des Saintes Écritures concernant le labeur de la politique. Dieu avait demandé au roi Salomon quelle requête celui-ci souhaitait faire au commencement de son règne sur le saint peuple de Dieu. Le Saint-Père commentait :

Que demandera le jeune souverain en ce moment ? Succès, richesse, une longue vie, l'élimination de ses ennemis ? Il ne demanda rien de tout cela. Par contre il demanda: «Donne à ton serviteur un cœur docile pour gouverner ton peuple, pour discerner entre le bien et le mal» (1 R 3, 9).²

L'histoire du roi Salomon, comme l'a observé le pape Benoît XVI, enseigne quelle doit être la fin de l'activité politique et, par conséquent, du gouvernement. Il déclarait : « La politique doit être un engagement pour la justice et créer ainsi les conditions de fond pour la paix. (...) Servir le droit et combattre la domination de l'injustice est et demeure la tâche fondamentale du politicien. »³

² "Was wird sich der junge Herrscher in diesem Augenblick erbitten? Erfolg – Reichtum – langes Leben – Vernichtung der Feinde? Nicht um diese Dinge bittet er. Er bittet: „Verleih deinem Knecht ein hörendes Herz, damit er dein Volk zu regieren und das Gute vom Bösen zu unterscheiden versteht“ (1 Kön 3,9)." Benedictus PP. XVI, Allocutio "Iter apostolicum in Germaniam: ad Berolinensem foederatum coetum oratorum," 22 Septembris 2011, *Acta Apostolicae Sedis* 103 (2011), p. 663. [Bundestag]. Traduction française: Pape Benoît XVI, *Discours devant le Bundestag*, Berlin, 22 septembre 2011, http://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2011/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20110922_reichstag-berlin.html, accédé 15 octobre 2020.

³ "Politik muss Mühen um Gerechtigkeit sein und so die Grundvoraussetzung für Frieden schaffen.... Dem Recht zu dienen und der Herrschaft des Unrechts zu wehren ist und bleibt die grundlegend Aufgabe des Politikers." Bundestag, p. 664.

Benoît XVI a ensuite posé la question de savoir comment nous pouvons connaître le bien et la justice que l'ordre politique, et plus particulièrement le droit, doivent sauvegarder et promouvoir. Tout en reconnaissant que dans de nombreux domaines « le critère de la majorité peut être suffisant »⁴, il a observé qu'un tel principe ne suffit pas « dans les questions fondamentales du droit, où est en jeu la dignité de l'homme et de l'humanité ».⁵ En ce qui concerne les fondements mêmes de la vie de la société, le droit civil positif doit respecter « [la] nature et [la] raison comme vraies sources du droit. »⁶ En d'autres termes, il faut avoir recours à la loi morale naturelle que Dieu a inscrite dans le cœur de chaque homme. Je pense à ma propre patrie, les États-Unis d'Amérique, où la Cour suprême de la nation a eu la présomption de définir le début de la vie humaine, la nature du partenariat du mariage, et la sexualité humaine elle-même selon des considérations matérialistes et relativistes, sentimentales, au mépris de la loi écrite par Dieu dans le cœur de l'homme.⁷

Ce que Benoît XVI a observé concernant les fondements du droit dans la nature et la conscience met en évidence le travail fondamental de l'éducation, à savoir le travail consistant à favoriser chez les élèves « un cœur à l'écoute » qui s'efforce de connaître la loi de Dieu et de la respecter par le développement de la vie des vertus. La véritable éducation vise à amener la personne humaine « à sa pleine maturité humaine et chrétienne ».⁸ Disons simplement que les parents doivent veiller à ce que l'éducation donnée à leurs enfants soit cohérente avec l'éducation chrétienne et l'éducation au foyer. De même que la famille est essentielle à la transformation de la culture, l'éducation l'est également en raison de son lien intrinsèque avec la croissance et le développement de l'enfant.

Le très dynamique programme anti-vie, anti-famille et anti-religion de notre époque progresse, en grande partie, en raison du manque d'attention et d'information du grand public. Les médias omniprésents, qui sont les puissants promoteurs de ce programme, désorientent et corrompent les esprits et les cœurs, et émoussent les consciences face à la loi écrite par Dieu dans la nature et dans le cœur de chaque homme. Dans sa lettre encyclique sur l'Évangile de la vie, *Evangelium Vitae*, Jean-Paul II affirmait :

Il est urgent de se livrer à une mobilisation générale des consciences et à un effort commun d'ordre éthique, pour mettre en œuvre une grande stratégie pour le service de la vie. Nous devons construire tous ensemble une nouvelle culture de la vie : nouvelle, parce qu'elle sera en mesure d'aborder et de résoudre les problèmes inédits posés aujourd'hui au sujet de la vie de l'homme ; nouvelle,

⁴ «...kann die Mehrheit ein genügendes Kriterium sein.» Bundestag, p. 664.

⁵ «...in den Grundfragen des Rechts, in denen es um die Würde des Menschen und der Menschheit geht.» Bundestag, p. 664.

⁶ «...Natur und Vernunft als die wahren Rechtsquellen.» Bundestag, p. 665.

⁷ Cf. *Roe v. Wade* :: 410 U.S. 113 (1973); *Obergefell v. Hodges* :: 576 U.S. 644 (2015); and *Bostock v. Clayton County* :: 590 U.S. ____ (2020).

⁸ «... ad plenam maturitatem humanam et christianam ...» Ioannes Paulus PP. II, *Adhortatio Apostolica Familiaris Consortio*, «De Familiae Christianae muneribus in mundo huius temporis», 22 Novembris 1981, *Acta Apostolicae Sedis* 74 (1982), 823, n. 2. [Hereafter, FC]. Traduction française: Pape Jean-Paul II, *Exhortation Apostolique Familiaris Consortio*, «Sur les Tâches de la Famille Chrétienne dans Le Monde D'aujourd'hui», 22 novembre 1981, http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_19811122_familiaris-consortio.html, accédé 15 octobre 2020.

parce qu'elle sera adoptée avec une conviction forte et active par tous les chrétiens ; nouvelle, parce qu'elle sera capable de susciter un débat culturel sérieux et courageux avec tous. L'urgence de ce tournant culturel tient à la situation historique que nous traversons, mais elle provient surtout de la mission même d'évangélisation qui est celle de l'Eglise. En effet, l'Évangile vise à « transformer du dedans, à rendre neuve l'humanité elle-même » ; il est comme le levain qui fait lever toute la pâte (cf. Mt 13, 33) et, comme tel, il est destiné à imprégner toutes les cultures et à les animer de l'intérieur, afin qu'elles expriment la vérité tout entière sur l'homme et sur sa vie.⁹

Ce que Jean-Paul II a affirmé à propos de la mobilisation des consciences par rapport à l'inviolabilité de la vie humaine innocente s'applique certainement tout autant et tout aussi fortement à la mobilisation des consciences à l'égard l'intégrité du mariage et de la vie familiale, et à l'égard de la relation irremplaçable avec Dieu, à savoir la sainte religion.

Jean-Paul II n'a pas manqué de noter que de tels efforts doivent commencer par « *renouveler la culture de la vie à l'intérieur des communautés chrétiennes elles-mêmes* ». ¹⁰ L'Église elle-même doit se pencher sur la situation de tant de ses membres qui, même s'ils prennent part aux activités de l'Église, « tombent trop souvent dans une sorte de dissociation entre la foi chrétienne et ses exigences éthiques à l'égard de la vie, en arrivant ainsi au subjectivisme moral et à certains comportements inacceptables. » ¹¹ Cette séparation entre la foi de la vie pratique est particulièrement dévastatrice lorsqu'elle touche l'éducation. L'enfant à qui l'on apprend à avoir un « cœur à l'écoute », et qui est naturellement accordé avec sa conscience, avec la loi de Dieu écrite dans son cœur, est corrompu par ceux en qui il est amené à mettre sa confiance. Il n'est que de penser à la corruption engendrée par une fausse éducation à la sexualité humaine : elle est omniprésente. Les parents ne peuvent pas être assez attentifs lorsqu'existe la possibilité qu'une telle corruption s'immisce dans ce qui devrait être l'éducation de leurs enfants.

L'éducation catholique des enfants et des jeunes est une éducation complète, c'est-à-dire le développement de la raison par la transmission compétente de connaissances et de compétences

⁹ «Quam primum inducantur necesse est *generalis conscientiarum motus moralisque communis nisus*, qui excitare valeant *validum sane opus ad vitam tuendam: omnibus nobis simul coniunctis nova exstuenta est vitae cultura: nova, quae scilicet possit hodiernas de vita hominis ineditas quaestiones suscipere atque solvere; nova, utpote quae acriore et alacriore ratione omnium christianorum conscientiam permoveat; nova demum, quae accommodata sit ad gravem animosamque culturalem suscitandam comparationem cum omnibus. Huius culturalis conversionis necessitas coniungitur cum aetatis nostrae historica rerum condicione, at praesertim inhaeret in ipso evangelizandi munere quod proprium est Ecclesiae. Evangelium enim eo spectat «ut perficiat interiorum mutationem» et «humanitatem novam efficiat»; est velut fermentum quo pasta tota fermentatur (cfr Mt 13, 33), atque, qua tale, perfundere debet omnes culturas easque intus pervadere, ut integram declarent de homine deque eius vita veritatem.» Ioannes Paulus PP. II, Litterae encyclicae *Evangelium vitae*, «De vitae humanae inviolabili bono», 25 Martii 1995, *Acta Apostolicae Sedis* 87 (1995), 509, n. 95. [EV] Traduction française : Pape Jean-Paul II, *Lettre Encyclique Evangelium Vitae*, «Sur la Valeur et l'Inviolabilité de la Vie Humaine», 25 mars 1995, http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae.html, accédé 15 octobre 2020.*

¹⁰ «... *vitae cultura renovanda intra ipsas christianas communitates.*» EV, 509, n. 95.

¹¹ «... *seiunctionem quandam inferunt inter christianam fidem eiusque moralia circa vitam postulata, progredientes hac ratione ad moralem quandam subiectivismum adque vivendi mores qui probari non possunt.*» EV, 509-510, n. 95.

dans le contexte de la foi, par l'étude de Dieu et de son plan pour nous et pour notre monde, tel qu'Il s'est révélé lui-même, et tel qu'Il a révélé ce plan. Voici comment Pie XI, dans sa lettre encyclique *Divini Illius Magistri*, décrivait l'éducation catholique ou chrétienne :

La fin propre et immédiate de l'éducation chrétienne est de concourir à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême, suivant l'expression saisissante de l'Apôtre : *Mes petits enfants pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous*. En effet, le vrai chrétien doit vivre sa vie surnaturelle dans le Christ, *le Christ, votre vie*, dit encore l'Apôtre, et le manifester dans toutes ses actions, *afin que la vie même de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle*.

Il s'ensuit que l'éducation chrétienne embrasse la vie humaine sous toutes ses formes : sensible et spirituelle, intellectuelle et morale, individuelle, domestique et sociale, non certes pour la diminuer en quoi que ce soit, mais pour l'élever, la régler, la perfectionner, d'après les exemples et la doctrine du Christ. Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit, avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ : en d'autres termes, c'est un homme de caractère. Ce n'est pas n'importe quelle suite ou fermeté de conduite, basée sur des principes tout subjectifs, qui constitue le caractère, mais la constance à obéir aux principes éternels de la justice. Le poète païen le reconnaît lui-même quand il loue sans les séparer les deux qualités de "l'homme juste et ferme dans sa résolution". C'est d'ailleurs une condition de la pleine justice que de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, comme le fait le vrai chrétien.¹²

Seule une éducation aussi complète peut guider nos enfants et nos jeunes sur la voie du bonheur pour lequel Dieu a créé chacun de nous. Grâce à une bonne éducation à la maison et à l'école,

¹² "Eo proprie ac proxime intendit christiana educatio, ut, divina cum gratia conspirando, germanum atque perfectum christianum efficiat hominem: ut Christum scilicet ipsum exprimat atque effingat in illis qui sint Baptismate renati, ad illud Apostoli vividum: «Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis». Vitam enim supernaturalem germanus christianus vivere debet in Christo: «Christus, vita vestra», eandemque in omnibus rebus gerendis manifestare «ut et vita Iesu manifestetur in carne nostra mortali».

Quae cum ita sint, summam ipsam humanorum actuum, quod attinet ad efficientiam sensuum et spiritus, ad intellectum et ad mores, ad singulos et ad societatem domesticam atque civilem, christiana educatio totam complectitur, non autem ut vel minime exenuet, verum ut secundum Iesu Christi exempla et doctrinam extollat, regat, perficiat.

Itaque verus christianus, christiana educatione conformatus, alius non est ac supernaturalis homo, qui sentit, iudicat, constanter sibi congruenter operatur, ad rectam rationem, exemplis doctrinae Iesu Christi supernaturaliter collustratam: scilicet, homo germana animi firmitate insignis. Neque enim quisquis sibi consentit et sui proprii tenax propositi agit, is solido ingenio est, sed unus ille qui aeternas iustitiae rationes sequitur, ut agnovit ethnicus ipse poeta, «iustum» una simul «et tenacem propositi virum» extollens; quae, ceterum, iustitiae rationes integre servari nequeunt, nisi Deo tribuatur – ut fit a vero christiano – quidquid Deo debetur." Pius PP. XI, Litterae Encyclicae *Divini Illius Magistri*, "De Christiana iuventutis educatione," 31 Decembris 1929, *Acta Apostolicae Sedis* 22 (1930), 83. Traduction française : Pape Pie XI, *Lettre Encyclique Divinum Illius Magistri*, "Sur l'Éducation Chrétienne de la Jeunesse," 31 décembre 1929, https://w2.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_31121929_divini-illius-magistri.html, accédé 15 octobre 2020.

les enfants connaissent le bonheur tant pendant les jours de leur pèlerinage terrestre qu'éternellement en atteignant le but de leur pèlerinage, qui est le Ciel. Seule une telle éducation peut transformer notre culture.

La famille est le premier lieu d'éducation : c'est cette vérité qui définit essentiellement la mission de l'école. L'école est au service de la famille et, par conséquent, elle travaille en étroite collaboration avec elle pour amener les enfants à une maturité toujours plus grande, à la plénitude de la vie dans le Christ. Concernant le mariage et la famille chrétiens, et la mission de l'éducation, Saint Jean Paul II, dans son Exhortation apostolique post-synodale sur la famille de 1981, *Familiaris Consortio*, a déclaré que « La famille chrétienne, en effet, est la première communauté appelée à annoncer l'Évangile à la personne humaine en développement et à conduire cette dernière, par une éducation et une catéchèse progressives, à sa pleine maturité humaine et chrétienne. »¹³ L'éducation chrétienne dans la famille et à l'école introduit les enfants et les jeunes, de manière toujours plus profonde, dans la Tradition, dans le grand don de notre vie dans le Christ au sein de l'Église, qui nous ont été transmis fidèlement, suivant une ligne ininterrompue, par les Apôtres et leurs successeurs.

Si l'éducation doit être saine, c'est-à-dire au service du bien de l'individu et de la société, doit être particulièrement attentive à s'armer contre les erreurs du sécularisme et du relativisme, de peur de ne pas parvenir à communiquer aux générations suivantes la vérité, la beauté et la bonté de notre vie et de notre monde, telles qu'elles s'expriment dans l'enseignement immuable de la foi, dans son expression la plus haute par la prière, la dévotion et le culte divin, et dans la sainteté de vie de ceux qui professent la foi et adorent Dieu « en esprit et en vérité ».¹⁴

La Déclaration sur l'éducation chrétienne, *Gravissimum Educationis*, du Concile œcuménique Vatican II, a clairement indiqué que la responsabilité première de l'éducation des enfants incombe aux parents qui font confiance aux saines écoles pour les aider à assurer la partie de l'éducation totale de leurs enfants qu'ils ne sont pas en mesure de transmettre à la maison. Le bien essentiel du mariage, qui est le don des enfants, comprend à la fois la procréation et l'éducation de l'enfant. Je cite *Gravissimum Educationis* :

Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. Le rôle éducatif des parents est d'une telle importance que, en cas de défaillance de leur part, il peut difficilement être suppléé. C'est aux parents, en effet, de créer une atmosphère familiale, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes, telle qu'elle favorise l'éducation totale, personnelle et sociale, de leurs enfants. La famille est donc la première école des vertus sociales nécessaires à toute société. Mais c'est surtout dans la famille chrétienne, riche des grâces et des exigences du sacrement de mariage, que dès leur plus jeune âge les enfants doivent,

¹³ "... christiana enim familia est prima communitas, cuius est Evangelium personae humanae crescent annuntiare eamque progrediente educatione et catechesi ad plenam maturitatem humanam et christianam perducere." FC, 823, n. 2.

¹⁴ Jn 4, 24.

conformément à la foi reçue au baptême, apprendre à découvrir Dieu et à l'honorer ainsi qu'à aimer le prochain.¹⁵

Certes, la société, en général, et l'Église, d'une manière particulière, ont également une responsabilité dans l'éducation des enfants et des jeunes, mais cette responsabilité doit toujours être exercée dans le respect de la responsabilité première des parents.

Les parents, pour leur part, doivent être pleinement engagés dans tout service d'éducation que la société et l'Église leur fournissent. Les enfants et les jeunes ne doivent pas être désorientés ou induits en erreur par une éducation dispensée en dehors du foyer qui contredit l'éducation donnée au foyer. Aujourd'hui, les parents doivent être particulièrement vigilants, car certaines écoles sont devenues les instruments d'un programme laïciste hostile à la vie chrétienne. On pense, par exemple, à l'éducation obligatoire dite « de genre » dans certaines écoles : c'est une attaque directe contre la sexualité humaine et contre le mariage et, par conséquent, contre la famille.

Pour le bien de nos jeunes, nous devons tous accorder une attention particulière à l'expression fondamentale de notre culture qu'est l'éducation. Les bons parents et les bons citoyens doivent être attentifs au programme que suivent les écoles, et à la vie au sein des écoles, afin de s'assurer que nos enfants sont formés aux vertus humaines et chrétiennes, et qu'ils ne sont pas déformés par l'endoctrinement dans la confusion et l'erreur concernant les vérités les plus fondamentales de la vie humaine, de la famille et de la religion, car cela conduirait à les rendre esclaves du péché et, par conséquent, à un malheur profond, et à la destruction de la culture.

Au cœur d'un programme d'études solide se trouve le respect tout à la fois de la dignité de la personne humaine et de la tradition du beau, du vrai et du bien dans les arts et les sciences. Si souvent, aujourd'hui, une forme de tolérance des modes de pensée et d'action contraires à la loi morale semble être la clef d'interprétation pour de nombreux chrétiens. Selon cette approche, on ne peut plus distinguer entre le beau et le laid, le vrai et le faux, et le bien et le mal. Cette approche n'est pas solidement ancrée dans la tradition morale, mais elle tend à dominer notre approche dans la mesure où nous finissons par prétendre être chrétiens tout en tolérant des façons de penser et d'agir qui sont diamétralement opposées à la loi morale qui nous est révélée dans la nature et dans les Saintes Écritures. L'approche devient parfois tellement relativiste et subjective que nous n'observons même pas le principe logique fondamental de non-contradiction, qui affirme qu'une chose ne peut pas être et ne pas être en

¹⁵ "Parentes, cum vitam filiis contulerint, prolem educandi gravissima obligatione tenentur et ideo primi et praecipui eorum educatores agnoscendi sunt. Quod munus educationis tanti ponderis est ut, ubi desit, aegre suppleri possit. Parentum enim est talem familiae ambitum amore, pietate erga Deum et homines animatum creare qui integrae filiorum educationi personali et sociali faveat. Familia proinde est prima schola virtutum socialium quibus indigent omnes societates. Maxime vero in christiana familia, matrimonii sacramenti gratia et officio ditata, filii iam a prima aetate secundum fidem in baptismo receptam Deum percipere et colere atque proximum diligere doceantur oportet; ..." Sacrosanctum Concilium Oecumenicum Vaticanum II, *Declaratio Gravissimum educationis*, "De Educatione Christiana," 28 Octobris 1965, *Acta Apostolicae Sedis* 58 (1966), 731, n. 3. Traduction française : Concile Œcuménique Vatican II, *Déclaration Gravissimum educationis*, "Sur l'Éducation Chrétienne," 28 octobre 1965, http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_gravissimum-educationis_fr.html, accédé 15 octobre 2020.

même temps sous le même rapport. En d'autres termes, certaines actions ne peuvent pas être à la fois fidèles à la loi morale et ne pas lui être fidèles.

En fait, la charité seule doit être la clef d'interprétation de nos pensées et de nos actions. Dans le contexte de la charité, la tolérance signifie l'amour inconditionnel de la personne qui est impliquée dans le mal mais une répugnance ferme à l'égard du mal dans lequel la personne est tombée. Toute l'éducation doit viser à former les élèves à la charité par laquelle l'esprit et le cœur répondent au beau, au vrai et au bien, car c'est à cette fin que Dieu nous a créés.

L'éducation qui a lieu d'abord à la maison et qui est enrichie et complétée par les écoles et, surtout, par les écoles véritablement catholiques, est fondamentalement orientée vers la formation de bons citoyens et de bons membres de l'Église. En fin de compte, elle est orientée vers le bonheur de l'individu que l'on trouve dans des relations justes et qui s'épanouit dans la vie éternelle. Elle présuppose la nature objective des choses vers lesquelles le cœur humain est dirigé, s'il est formé pour être un « cœur à l'écoute », c'est-à-dire pour suivre une conscience correctement formée. Elle recherche une connaissance et un amour toujours plus profonds du vrai, du bon et du beau. Elle forme l'individu à cette recherche fondamentale tout au long de sa vie.

Que Dieu inspire et fortifie les parents, qu'Il nous inspire et fortifie tous dans l'œuvre de formation de « cœurs d'écoute »¹⁶ chez nos enfants et nos jeunes, pour leur salut et pour la transformation de notre culture. En nous confiant aux soins maternels de la Vierge Mère de Dieu, puissions-nous chercher et trouver dans le Cœur de Jésus la sagesse et la force de sauvegarder et de promouvoir l'enseignement et la pratique constante de l'Église concernant la vie humaine, la sexualité humaine, le mariage et la famille, et la sainte religion.

Je vous remercie de votre aimable attention. Que Dieu vous bénisse.

Raymond Leo Cardinal BURKE

Traductrice: Jeanne Smits

<https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/>

¹⁶ 1 R 3, 9.